

MASTER 1

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTALES

- ✓ Introduction générale à la commande publique et aux achats publics
- ✓ Théorie générale des contrats administratifs
- ✓ Techniques d'élaboration des documents de passation des contrats
- ✓ Institutions administratives intervenant dans les marchés publics
- ✓ Systèmes comparés de passation des marchés publics
- ✓ Contrôle de l'exécution des marchés publics
- ✓ Exécution physique des marchés publics
- ✓ Exécution financière des marchés publics
- ✓ Contrats administratifs complexes (*Droit des délégations de service public et Contrats de partenariat*)
- ✓ Procédures des bailleurs de fonds internationaux en matière des MP
- ✓ Passation des MP : prescriptions théoriques et approches pratiques

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRES ET OPTIONNELLES

- ✓ Fiscalité des marchés publics
- ✓ Aspects du commerce international appliqués aux marchés publics
- ✓ Droit des marchés publics des communautés économiques (CEMAC)
- ✓ Mondialisation et enjeux économiques de la commande publique
- ✓ Cotraitance et sous-traitance dans les marchés publics

MASTER 2

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRES

- ✓ Aspects environnementaux et sociaux de la commande publique
- ✓ Management des commissions de passation des marchés publics
- ✓ Programmation et budgétisation des marchés publics
- ✓ Système de responsabilité contractuelle
- ✓ Cautions et garanties dans les marchés publics (les sûretés dans les marchés publics)
- ✓ Techniques de financement des marchés publics
- ✓ Régulation des marchés publics
- ✓ Contentieux des marchés publics I : Aspects non juridictionnels
- ✓ Contentieux des marchés publics II : Aspects juridictionnels

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRES ET OPTIONNELLES

- ✓ Méthodologie de la recherche
- ✓ Méthodologie du rapport de stage
- ✓ Rédaction administrative
- ✓ Atelier de partage d'expérience
- ✓ Contentieux administratif
- ✓ Modes alternatifs de règlement des différends (ARBITRAGE ET MÉDIATION)
- ✓ Responsabilité pénale en matière de commande publique



MASTER PROFESSIONNEL MARCHES PUBLICS ET COMMANDE PUBLIQUE

Année Académique 2024 / 2025

- > Recteur : Pr OMGBA Richard Laurent
- > Vice-Recteur en Charge des Enseignements, de la Professionnalisation et du Développement des TIC. : Pr ZE MINKANDE Jacqueline
- > Vice-Recteur en charge de la Recherche, de la Coopération et des Relations avec le Monde des Entreprises : Pr OWONA NGUINI Mathias Eric
- > Vice-Recteur en Charge du Contrôle interne et de l'Evaluation : Pr WONJU Emmanuel Samuel
- > Secrétaire général : Pr BEYA Annie Sylvie Epse WAKATA
- > Doyen : Pr ONDOUA Alain Franklin
- > Vice-Doyen chargé de la programmation et du suivi des activités académiques : Pr TAMASANG Christopher
- > Vice-Doyen chargé de la recherche et la coopération : Pr AKONO ATANGANE Eustache
- > Vice-Doyen chargé de la scolarité et du suivi des étudiants : Pr NGA EFOUBA Sosthène
- > Coordonnateur : Pr GUIMDO DONGMO Bernard- Raymond
- > Coordonnateur adjoint : Dr ABENG MESSI François

UN PROGRAMME SPÉCIAL POUR FAIRE DE VOUS DES EXPERTS EN MARCHÉS PUBLICS

1- Qui sommes-nous ?

Le **Master Marchés publics et Commande Publique** vise à former les experts spécialisés dans le domaine des marchés publics, des délégations de service public et des contrats de partenariat. Il s'agit d'un formidable outil de renforcement des capacités pour toute personne ambitieuse en quête de compétences spécialisées et pointues.

2- A qui s'adresse ce Master ?

- ✓ A tous les cadres de haut niveau devant accompagner, aux plans stratégique et opérationnel le Gouvernement dans la réalisation de sa politique relative à la commande publique et dans les réformes y relatives ;
- ✓ À toute personne possédant un diplôme universitaire de niveau **BAC + 3** ou **BAC + 4** et ayant bénéficié d'une formation de base en droit, économie et gestion ou toutes autres disciplines connexes.

3- Une offre de formation novatrice aux bases juridiques solides

Le Master Professionnel en Marchés Publics et Commande Publique prend en compte d'importantes réformes :

- ✓ La loi n°2023/004 du 25 juillet 2023 portant orientation de l'Enseignement Supérieur, a introduit la professionnalisation de l'enseignement supérieur ;
- ✓ Le Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- ✓ Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics

LES COMPÉTENCES À ACQUÉRIR POUR UNE EXPERTISE AVÉRÉE

- ✓ Maîtriser les cadres juridiques des marchés publics, des délégations de service public et des contrats de partenariat ;
- ✓ Connaître et maîtriser les sources du droit de la commande publique ;
- ✓ Maîtriser les spécificités des contrats publics et leurs mécanismes d'exécution ;
- ✓ Maîtriser et exécuter les différentes étapes de la passation d'un marché public, d'un contrat de partenariat et autres contrats publics ;

- ✓ Maîtriser le montage des dossiers d'appel d'offres (DAO) ;
- ✓ Maîtriser le montage des offres de soumission ;
- ✓ Maîtriser les mécanismes non juridictionnels de règlement des litiges liés aux marchés publics ;
- ✓ Maîtriser les mécanismes juridictionnels de règlement des litiges liés aux marchés publics.

MODALITÉS D'ADMISSION

1- La sélection

Elle se fait sur étude de dossiers de candidature. La liste retenue est publiée par le Recteur de l'Université de Yaoundé II.

2- Composition du dossier de candidature

Lieu de dépôt : Secrétariat du Vice-Doyen chargé de la Programmation et du suivi des Activités Académiques.

Date : 21 Octobre 2024 (Année Académique 2024/2025)

Présentation physique : document relié avec spirale

➔ Pièces du dossier

- Une demande timbrée adressée, à Monsieur le Recteur de l'Université de Yaoundé II
- Deux photos 4x4 ;
- Une copie conforme de l'acte de naissance ;
- Une copie certifiée du BACC ou GCE/Advanced Level, obtenu avec deux matières au moins exceptée la religion ou tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- Les copies certifiées conformes par l'autorité académique compétente des relevés de notes des niveaux inférieurs ;
- Une copie certifiée conforme par l'autorité académique compétente de l'attestation de licence et/ou de Maîtrise, du relevé de licence et/ou de Master I, ou de tout autre diplôme reconnu équivalent (seules les personnes titulaires de ce niveau d'études sont éligibles) ;
- Un reçu de paiement d'un montant de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA représentant les frais d'étude des dossiers payables uniquement à BANGE BANK CAMEROUN) dans le compte :

Code Banque	Code Guichet	N° Compte	Clé
10040	01003	38500840204	74

Frais de Formation
600.000 frs/an